



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PRÉFET  
MARITIME  
DE L'ATLANTIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Version projet  
octobre 2024

# STRATÉGIE DE FAÇADE MARITIME

Annexe 6 : objectifs stratégiques et indicateurs  
associés

Partie B : objectifs socio-économiques

## SOMMAIRE

Liste des objectifs stratégiques socio-économiques.....5

Liste des objectifs socio-économiques particuliers.....9

## Préambule

La Stratégie de façade maritime (SFM) NAMO comporte **1 objectif transversal et 15 objectifs stratégiques à finalité socio-économique**. Ceux-ci sont précisés par des objectifs particuliers accompagnés d'indicateurs permettant leur évaluation, suivi et rapportage auprès des instances nationale et de façade.

Les objectifs sont codifiés sur la base de 3 objectifs de long terme de la stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML) 2017-2023 : le développement d'une économie bleue durable (DE), la transition écologique pour la mer et le littoral (TE), le rayonnement de la France (RF).

La SNML a été mise à jour pour la période 2024 à 2030 ([décret du 10 juin 2024](#)), ses objectifs et mesures adossées ont évolué.

Afin de maintenir une continuité entre les 2 cycles du DSF NAMO, il a été choisi de ne pas modifier la codification des objectifs adoptés au 1<sup>er</sup> cycle telle que décrit ci-avant.

Les principaux enjeux qui ont guidé l'évolution au second cycle en façade NAMO sont :

- la prise en compte de l'objectif national relatif au déploiement de l'éolien en mer à 10 ans et à 2050 ;
- la recherche d'indicateurs communs SNML – DSF en lien avec les travaux du conseil national de la mer et des littoraux ;
- la vérification de la complétude des thématiques couvertes, ayant conduit à intégrer un objectif transversal relatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à renforcer le suivi des activités liées au transport maritime et au tourisme ;
- la fiabilisation des indicateurs au regard des sources de données et de leur accessibilité. Il convient toutefois de préciser que certains indicateurs restent à expertiser en cours de cycle 2 afin notamment de préciser les méthodes d'évaluation et fiabiliser les sources de données.

**La liste ci-après des objectifs stratégiques de la SFM NAMO intègre une correspondance avec les objectifs de la SNML (2024-2030).**

**La liste des objectifs socio-économiques particuliers (et de leurs indicateurs) comporte un code couleur permettant d'identifier les évolutions apportées au regard du précédent cycle ; sont également précisées de façon non exhaustive les interactions avec les objectifs environnementaux et leurs indicateurs (annexe 6A).**



**LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES  
SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DE LEURS OBJECTIFS  
PARTICULIERS**

Objectifs de la SNML 2	Objectifs stratégiques socio-économiques	Objectifs socio-économiques particuliers
<p><b>Objectif 12</b> « Accélérer la contribution des ports à la décarbonation de l'économie et des transports, promouvoir leur performance environnementale et garantir leur résilience face au changement climatique et leurs activités au service des territoires »</p> <p><b>Objectif 14</b> « Accompagner les filières maritimes dans la transition vers la neutralité carbone à horizon 2050 et sécuriser l'approvisionnement en ressources minérales non énergétiques dans un cadre de gestion durable »</p>	<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre</p>	<p><b>OT-OSE-I-1</b></p>
<p><b>Objectif 7</b> « Promouvoir l'innovation technologique et numérique pour des activités performantes, soutenables et un meilleur partage des connaissances »</p> <p><b>Objectif 8</b> « Soutenir l'effort de recherche et de connaissances au service des politiques publiques maritimes et des territoires »</p>	<p>Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO</p>	<p><b>DE-OSE-I-1, DE-OSE-I-2, DE-OSE-I-3</b></p>
<p><b>Objectif 9</b> « Affirmer les dimensions sociale et durable des activités maritimes et consolider les formations initiales et continues pour répondre à l'évolution des besoins »</p>	<p>Développer un vivier de main-d'œuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO</p>	<p><b>DE-OSE-II-1, DE-OSE-II-2, DE-OSE-II-3</b></p>
<p><b>Objectif 12</b> « Accélérer la contribution des ports à la décarbonation de l'économie et des transports, promouvoir leur performance environnementale et garantir leur résilience face au changement climatique et leurs activités au service des territoires »</p>	<p>Promouvoir et accompagner le développement de l'économie circulaire maritime</p>	<p><b>DE-OSE-III-1</b></p>
<p><b>Objectif 13</b> « Développer les énergies marines renouvelables pour contribuer à la neutralité carbone 2050 avec un objectif de 18 GW mis en service en</p>	<p>Développer les énergies marines renouvelables</p>	<p><b>DE-OSE-IV-1, DE-OSE-IV-2</b></p>

<p>2035 pour l'éolien en mer »</p>		
<p><b>Objectif 12</b> « Accélérer la contribution des ports à la décarbonation de l'économie et des transports promouvoir leur performance environnementale et garantir leur résilience face au changement climatique et leurs activités au service des territoires »</p>	<p>Accélérer la transition énergétique et écologique des ports de la façade</p>	<p><b>DE-OSE-V-1, DE-OSE-V-2, DE-OSE-V-3</b></p>
<p><b>Objectif 12</b> « Accélérer la contribution des ports à la décarbonation de l'économie et des transports promouvoir leur performance environnementale et garantir leur résilience face au changement climatique et leurs activités au service des territoires »</p>	<p>Accompagner et valoriser les industries navales et nautiques durables</p>	<p><b>DE-OSE-VI-1, DE-OSE-VI-2</b></p>
<p><b>Objectif 14</b> « Accompagner les filières maritimes dans la transition vers la neutralité carbone à horizon 2050 et sécuriser l'approvisionnement en ressources minérales non énergétiques dans un cadre de gestion durable »</p>		
<p><b>Objectif 2</b> « Atteindre le bon état écologique et restaurer la biodiversité marine et littorale avec des outils adaptés »</p> <p><b>Objectif 6</b> « Bien vivre sur le littoral et recomposer le modèle d'attractivité des littoraux »</p>	<p>Encourager un nautisme et un tourisme durables et accessibles à tous</p>	<p><b>DE-OSE-VII-1, DE-OSE-VII-2</b></p>
<p><b>Objectif 11</b> « Soutenir et promouvoir un modèle de pêche durable et une aquaculture performante et respectueuse de l'environnement, pour améliorer notre souveraineté alimentaire »</p>	<p>Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes</p>	<p><b>DE-OSE-VIII-1, DE-OSE-VIII-2, DE-OSE-VIII-3, DE-OSE-VIII-4, DE-OSE-VIII-5, DE-OSE-VIII-6</b></p>
<p><b>Objectif 14</b> « Accompagner les filières maritimes dans la transition vers la neutralité carbone à horizon 2050 et sécuriser l'approvisionnement en ressources minérales non énergétiques dans un cadre de gestion durable »</p>	<p>Stabiliser l'approvisionnement en granulats marins</p>	<p><b>DE-OSE-IX-1</b></p>

<p><b>Objectif 7</b> « Promouvoir l’innovation technologique et numérique pour des activités performantes, soutenables et un meilleur partage des connaissances »</p>	<p>Accélérer le développement des biotechnologies marines</p>	<p><b>DE-OSE-X-1, DE-OSE-X-2</b></p>
<p><b>Objectif 5</b> « S’adapter aux effets du changement climatique et accompagner l’évolution du trait de côte »  <b>Objectif 4</b> « Assurer la protection de la zone littorale grâce à une action coordonnée entre bassins versants et façades maritimes pour assurer une eau de qualité et réduire les pressions de la terre vers la mer »</p>	<p>Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux</p>	<p><b>TE-OSE-I-1, TE-OSE-I-2, TE-OSE-I-3, TE-OSE-I-4, TE-OSE-I-5</b></p>
<p><b>Objectif 3</b> « Valoriser le patrimoine littoral et maritime »  <b>Objectif 6</b> « Bien vivre sur le littoral et recomposer le modèle d’attractivité des littoraux »</p>	<p>Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés</p>	<p><b>TE-OSE-II-1, TE-OSE-II-2, TE-OSE-II-3, TE-OSE-II-4, TE-OSE-II-5, TE-OSE-II-6</b></p>
<p><b>Objectif 9</b> « Affirmer les dimensions sociale et durable des activités maritimes et consolider les formations initiales et continues pour répondre à l’évolution des besoins »</p>	<p>Faire comprendre et aimer la mer</p>	<p><b>RF-OSE-I-1, RF-OSE-I-2</b></p>
<p><b>Objectif 2</b> « Atteindre le bon état écologique et restaurer la biodiversité marine et littorale avec des outils adaptés »  <b>Objectif 7</b> « Promouvoir l’innovation technologique et numérique pour des activités performantes, soutenables et un meilleur partage des connaissances »  <b>Objectif 8</b> « Soutenir l’effort de recherche et de connaissances au service des politiques publiques maritimes et des territoires »</p>	<p>Explorer la mer</p>	<p><b>RF-OSE-II-1, RF-OSE-II-2</b></p>
<p><b>Objectif 15</b> « Porter des positions ambitieuses pour le maritime en développant des coopérations »</p>	<p>Exporter nos savoir-faire maritimes</p>	<p><b>RF-OSE-III-1</b></p>

## LISTE DES OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES PARTICULIERS

### Légende (évolutions entre cycle 1 et cycle 2)

Noir : maintien à l'identique

Bleu : modification

Violet : nouveauté cycle 2

En gras : indicateur commun SNML (2024-2030) / DSF

Identifiant	Libellé	Indicateur
<b>RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</b>		
OT-OSE-I-1	Accompagner la décarbonation des activités de l'économie bleue	<p>Indicateur 1 : Évolution des émissions de gaz à effet de serre pour le transport maritime et les ports de commerce sur la façade NAMO (*)</p> <p>Indicateur 2 : Nombre de navires remotorisés des activités de l'économie bleue</p> <p>Indicateur 3 : Nombre de navires commerciaux livrés étant équipés d'un mode de propulsion décarboné</p>
<b>I – SOUTENIR et PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE MARITIME NAMO</b>		
DE-OSE-I-1	Soutenir la recherche et l'innovation axées sur les domaines maritimes au service notamment de l'industrie du futur mettant en réseau les acteurs avec les pôles de compétitivité et le réseau des universités et des établissements enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des activités	<p>Indicateur 1 : Suivi des fonds publics attribués à la recherche maritime (*)</p> <p>Indicateur 2 : Nombre d'équivalents temps plein (ETP) impliqués dans la recherche en sciences et techniques de la mer</p>
DE-OSE-I-2	Accompagner les entreprises des filières de l'économie bleue (nautique, pêche, aquaculture, plaisance...) notamment les PME, pour favoriser leur accès à la R&D et à l'innovation	Indicateur 1 : Nombre d'entreprises des filières de l'économie bleue impliquées dans les projets de recherche, développement et innovation labellisés par le pôle mer Bretagne Atlantique
DE-OSE-I-3	Développer et partager la connaissance et le suivi de l'économie bleue de la façade NAMO	<p>Indicateur 1 : Suivi annuel de l'économie bleue en façade NAMO*</p> <p>*Publication annuelle de la synthèse socio-économique de la façade</p>
<b>II – DÉVELOPPER UN VIVIER DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET COMPÉTENTE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE BLEUE NAMO</b>		
DE-OSE-II-1	Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et notamment celle des métiers du nautisme, de la pêche, des aquacultures afin d'assurer le renouvellement des équipages et lever les	<p>Indicateur 1 : Part de l'emploi de l'économie maritime présent dans les zones d'emplois littorales (*)</p> <p>Indicateur 2 : Nombre d'emplois</p>

Identifiant	Libellé	Indicateur
	freins à l'embauche	de l'économie maritime par domaine d'activités Indicateur 3 : Nombre annuel de bénéficiaires de formation dans le domaine du nautisme maritime Indicateur 4 : Nombre de titres de formation professionnelle maritime délivrés
DE-OSE-II-2	Adapter les formations aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques	Indicateur 1 : Taux d'insertion par filière (pêche, commerce, cultures marines)
DE-OSE-II-3	Former aux métiers de marin et à l'émergence des nouveaux métiers à terre et en mer, notamment ceux liés aux transitions écologique, énergétique et numérique	Indicateur 1 : Nombre d'inscrits dans les formations maritimes identifiées
<b>III – PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT D'UNE ÉCONOMIE MARITIME CIRCULAIRE EN NAMO</b>		
DE-OSE-III-1	Promouvoir et accompagner le déploiement d'une économie maritime circulaire en NAMO	Indicateur 1 : Part des projets maritimes NAMO dans les appels à projets liés à l'économie circulaire (*)
<b>IV – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES<sup>1</sup></b>		
DE-OSE-IV-1	Développer d'ici à 10 ans et à horizon 2050 au sein des zones de vocation, la production d'énergies marines renouvelables	Indicateur 1 : Puissance installée et en service (en GW) par type (éolien posé, flottant)  Indicateur 2 : Production électrique annuelle en GWH des parcs en service  Indicateur 3 : Puissance installée et en service (en GW) par type (hydrolien, houlomoteur...)
DE-OSE-IV-2	Promouvoir une filière industrielle et une recherche performantes et ancrées au sein des territoires régionaux (dont portuaires), au service des projets locaux, nationaux et internationaux	Indicateur 1 : Nombre d'emplois régionaux soutenus ou liés à la filière EMR (industrielle, recherche)  Indicateur 2 : Nombre d'entreprises prestataires et fournisseurs de la chaîne de valeur

1 En lien avec D01-OM-OE02-ind1 et D08-OE05-ind1.

Identifiant	Libellé	Indicateur
		<p>implantées sur la façade</p> <p>Indicateur 3 : Nombre de formations initiales et continues en façade liées à la filière EMR (industrielle, recherche)</p> <p>Indicateur 4 : Nombre de projets recensés : sites d'essai et pilotes</p>
<b>V – ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES PORTS DE LA FAÇADE</b>		
DE-OSE-V-1	Promouvoir la coordination des stratégies de tous les ports pour renforcer leur compétitivité, leur complémentarité ainsi que leur performance environnementale au sein de la façade et avec les façades voisines	Indicateur 1 : Nombre et valeur des projets développés en coopération (*)
DE-OSE-V-2	Accompagner la transition énergétique et écologique des ports de pêche et de plaisance de la façade <sup>2</sup>	<p>Indicateur 1 : Nombre de points de recharge et de ravitaillement (électrique, hydrogène, GNL), dans les ports de pêche et de plaisance (*)</p> <p>Indicateur 2 : Nombre de ports engagés dans une démarche de certification ou label environnemental *</p> <p>* ports propres et autres</p>
DE-OSE-V-3	Accompagner l'ambition des ports de commerce de devenir des ports de référence de la transition énergétique et écologique	Indicateur 1 : Puissance délivrée pour le ravitaillement des navires (électrique, hydrogène, GNL) dans les ports de commerce
<b>VI – ACCOMPAGNER ET VALORISER LES INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES DURABLES</b>		
DE-OSE-VI-1	Conforter la place de la façade NAMO dans le domaine des industries navales et nautiques, performantes environnementalement et énergétiquement	<p>Indicateur 1 : Part de la façade NAMO dans le chiffre d'affaires national des industries navales et nautiques</p> <p>Indicateur 2 : Nombre d'emplois industriels nautiques NAMO par rapport au total des emplois de la filière au niveau national</p>
DE-OSE-VI-2	Soutenir la filière de déconstruction des bateaux civils et militaires (plaisance hors d'usage (BPHU)) (transport des bateaux vers les centres de	Indicateur 1 : Nombre de bateaux déconstruits en NAMO chaque

2 En lien avec D08-OE03-ind2 et D08-OE04-ind1.

Identifiant	Libellé	Indicateur
	déconstruction, recherche sur la valorisation des déchets)	année Indicateur 2 : Nombre de centres de déconstruction
<b>VII – ENCOURAGER UN NAUTISME ET TOURISME DURABLES ET ACCESSIBLES A TOUS<sup>3</sup></b>		
DE-OSE-VII-1	Favoriser l'accès à la pratique des activités nautiques dès le plus jeune âge	Indicateur 1 : Nombre de pratiquants de moins de 18 ans formés aux pratiques durables des sports nautiques
DE-OSE-VII-2	Sensibiliser à la pratique d'un nautisme durable et encourager les initiatives en ce sens (labellisation d'équipements respectueux de l'environnement, outil de formation gratuit en ligne)	Indicateur 1 : Nombre de ports, de centres et d'équipements nautiques disposant d'un label au titre du respect de l'environnement (*)  Indicateur 2 : Proportion de pratiquants licenciés formés aux pratiques durables des sports nautiques par rapport aux non licenciés
<b>VIII – ENCOURAGER DES PÊCHES ET DES AQUACULTURES<sup>4</sup> DURABLES ET RÉSILIENTES</b>		
DE-OSE-VIII-1	Accompagner une filière de pêche professionnelle durable et responsable, performante techniquement, sécurisée et modernisée <sup>5</sup>	Indicateur 1 : Nombre de dossiers* validés au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture *correspondant à l'O.S. 1.1 « Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental »  Indicateur 2 : Pourcentage des stocks de ressources halieutiques débarqués en bon état  Indicateur 3 : Ventes annuelles déclarées en halles à marées par les bateaux français (en volume et en valeur)  Indicateur 4 : Nombre de marins-pêcheurs

3 Les indicateurs relatifs au tourisme sont intégrés à l'objectif TE-OSE-II-1.

4 Les indicateurs relatifs à la qualité sanitaire des eaux pour les produits de la mer sont intégrés à l'objectif TE-OSE-I-3.

5 En lien avec D03-OE01-ind1, D04-OE02-ind1 et D10-OE02-ind2.

Identifiant	Libellé	Indicateur
DE-OSE-VIII-2	Conforter et favoriser la diversité des métiers et des pratiques de pêche	Indicateur 1 : Nombre de couples engin/espèce cible par classe de taille de navires (*)
DE-OSE-VIII-3	Accompagner et favoriser le renouvellement de la flotte de pêche	Indicateur 1 : Taux de navires entrants par rapport aux navires sortants par segment de flotte
DE-OSE-VIII-4	Assurer l'accès aux zones de pêche en particulier sur les secteurs de pêche « prioritaires » : ▪ Secteurs d'importance halieutique majeure des gisements classés de coquillages (en mer et sur l'estran) ; ▪ zones de cohabitation historiques entre métiers de la pêche ; ▪ secteurs d'importance vitale pour les activités de pêche (fréquentation) et secteurs à forte dépendance économique	Indicateur 1 : Nombre de nouvelles zones d'interdiction de pêche dans ces secteurs de pêche « prioritaires » (*)
DE-OSE-VIII-5	Favoriser le développement d'une pêche maritime de loisir durable	Indicateur 1 : Nombre de pêcheurs sensibilisés lors des marées de sensibilisation dans les AMP
DE-OSE-VIII-6	Développer et pérenniser une aquaculture durable en réservant les espaces maritimes et terrestres, nécessaires à l'activité <sup>6</sup>	<p>Indicateur 1 : Nombre d'emplois dans la conchyliculture</p> <p>Indicateur 2 : Nombre de dossiers* validés au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture</p> <p>*correspondant à l'O.S. 2.1 « promouvoir les activités aquacoles durables et économiquement viables »</p> <p>Indicateur 3 : Volume annuel de la production piscicole marine</p> <p>Indicateur 4 : Volume annuel de la production conchylicole</p> <p>Indicateur 5 : Volume annuel de l'algoculture</p>

IX – STABILISER ET GÉRER DURABLEMENT L'APPROVISIONNEMENT EN GRANULATS MARINS

6 En lien avec D02-OE04-ind1 et D02-OE04-ind2.

Identifiant	Libellé	Indicateur
DE-OSE-IX-1	Mettre en adéquation les volumes de granulats marins autorisés à l'extraction avec les besoins à moyen et long termes identifiés dans les schémas régionaux des carrières (SRC) breton et ligérien et dans le DOGGM en prenant en compte les délais d'instruction, la variabilité naturelle des gisements et l'acceptabilité locale des projets <sup>7</sup>	Indicateur 1 : Volumes autorisés d'extraction marine de sables siliceux Indicateur 2 : Volumes autorisés d'extraction marine de sables coquilliers
<b>X – ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES MARINES</b>		
DE-OSE-X-1	Mettre en réseau tous les acteurs de la façade NAMO et des façades voisines au service du développement de filières d'excellence des biotechnologies propres à la façade	Indicateur 1 : Nombre d'actions facilitant la mise en réseau dans le domaine des biotechnologies marines (*)
DE-OSE-X-2	Investir et soutenir l'innovation notamment pour les niveaux de maturité technologique intermédiaires (ceux positionnés entre la recherche académique, et la recherche industrielle et la mise sur le marché) en vue de la création d'une filière industrielle durable	Indicateur 1 : Nombre de projets dans le domaine des biotechnologies marines labellisés par le pôle mer Bretagne Atlantique créés par des partenaires situés dans la façade

<sup>7</sup> En lien avec D01-HB-OE11-ind1 à ind3.

Identifiant	Libellé	Indicateur
<b>I – CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER, DE FAÇON INTÉGRÉE, LES RISQUES MARITIMES ET LITTORAUX</b>		
TE-OSE-I-1	Adapter les politiques d'aménagement à la remontée du niveau marin pour assurer la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion marine (en lien avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte) <sup>8</sup>	Indicateur 1 : Nombre de logements exposés au recul du trait de côte  Indicateur 2 : Part de territoires artificialisés à moins de 500 m de la mer
TE-OSE-I-2	Maintenir un haut niveau de sécurité et de sûreté maritimes dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé <sup>9</sup>	Indicateur 1 : Nombre d'opérations de surveillance et de sauvetage en mer
TE-OSE-I-3	Améliorer la qualité sanitaire des eaux pour les produits de la mer et pour la baignade <sup>10</sup>	Indicateur 1 : Nombre de jours de dépassement des seuils d'alerte aux contaminations par les phycotoxines et les norovirus  Indicateur 2 : Nombre de jours cumulés d'interdiction à la baignade et à la pêche à pied
TE-OSE-I-4	Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macroalgues et déchets <sup>11</sup>	Indicateur 1 : Tonnes de macroalgues ramassées
TE-OSE-I-5	Développer l'acculturation aux phénomènes d'évolution du trait de côte et aux risques littoraux	Indicateur 1 : Taux de couverture des communes par des cartographies locales du recul du trait de côte  Indicateur 2 : Nombre de communes littorales inscrites dans le décret-liste
<b>II – PROMOUVOIR DES TERRITOIRES MARITIMES, INSULAIRES ET LITTORAUX RÉSILIENTS ET ÉQUILIBRÉS</b>		
TE-OSE-II-1	Favoriser l'accès à la mer, au littoral et au rétro-littoral pour les activités dépendantes (de cet accès à l'eau) et structurantes de l'économie bleue (pêches, aquacultures, industries)	Indicateur 1 : Capacité d'accueil touristique du littoral de la façade (en nombre de lits)  Indicateur 2 : Taux de fonction touristique des communes

8 En lien avec D01-OM-OE03-ind1 et D06-OE02-ind1.

9 En lien avec D08-OE02-ind2.

10 En lien avec D09-OE01-ind1 et D09-OE01-ind2.

11 En lien avec D05-OE01-ind1 et ind2, D10-OE01-ind1 et ind2, D10-OE03-ind1 et ind2.

Identifiant	Libellé	Indicateur
	nautiques, navales et portuaires, activités nautiques, tourisme littoral)	<b>littorales en nombre de lits pour 100 habitants*</b> *en hôtels, campings, villages vacances, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, centres sportifs et résidences secondaires
TE-OSE-II-2	Reconquérir une mixité sociale et générationnelle sur les îles et le littoral de la façade NAMO	Indicateur 1 : Évolution du taux de chômage dans les communes littorales depuis le cycle précédent (*)  Indicateur 2 : Taux de pauvreté des différentes classes d'âge dans les zones d'emplois littorales (*) Indicateur 3 : Part des logements en résidence principale (*)  Indicateur 4 : Part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation) dans les zones d'emploi littorales (*)
TE-OSE-II-3	Conforter la place des îles du Ponant comme territoires pilotes dotés d'un droit à l'expérimentation pour la transition énergétique et écologique dans un cadre à définir par l'État	Indicateur 1 : Puissance d'EnR installée (en GW) sur les îles du Ponant  Indicateur 2 : Puissance d'EMR installée (en GW) sur les îles du Ponant
TE-OSE-II-4	Évaluer les effets des politiques terrestres sur les territoires maritimes avant leur mise en œuvre	Indicateur 1 : Part des SAGE littoraux comprenant des mesures de reconquête de la qualité des eaux côtières et littorales  Indicateur 2 : Part des SAGE littoraux comprenant des mesures concernant les besoins des masses d'eau côtières en eau douce
TE-OSE-II-5	Préserver les sites et paysages et le patrimoine maritime	Indicateur 1 : Nombre de navires, phares et feux classés (monument historique ou d'intérêt patrimonial)  Indicateur 2 : Nombre de visiteurs dans les phares ouverts au public
TE-OSE-II-6	Assurer pour le public l'accès libre et gratuit aux rivages de la mer et au littoral (sauf accès réglementés)	Indicateur 1 : Linéaire (en km) de sentier du littoral ouvert pour l'accès au public



Identifiant	Libellé	Indicateur
<b>I – FAIRE COMPRENDRE ET AIMER LA MER</b>		
RF-OSE-I-1	Responsabiliser l'ensemble de la société aux problématiques de la mer et du littoral	Indicateur 1 : Nombre d'aires marines éducatives (AME)  Indicateur 2 : Nombre d'établissements scolaires engagés dans des démarches AME
RF-OSE-I-2	Favoriser l'émergence d'une communauté maritime à l'échelle des territoires de la façade NAMO	Indicateur 1 : Nombre de personnes impliquées dans des instances de gouvernance maritime (CMF, CRML, ARML, CNML...)
<b>II – EXPLORER LA MER</b>		
RF-OSE-II-1	Améliorer la connaissance des milieux marins sur l'ensemble de la façade NAMO (de la plaine abyssale à l'estran) et la connaissance des impacts des activités humaines et des effets potentiels du changement climatique sur le milieu marin, sur le littoral et sur le rétro-littoral	Indicateur 1 : Nombre de zones ateliers sur l'interaction « activités/milieu naturel » mises en place
RF-OSE-II-2	Soutenir la participation des acteurs NAMO dans les réseaux scientifiques et techniques européens et internationaux liés à la mer et au littoral	Indicateur 1 : En façade NAMO, nombre de projets européens financés (*)
<b>III – EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE MARITIMES</b>		
RF-OSE-III-1	Promouvoir les entreprises de la façade, fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir faire à l'international	Indicateur 1 : Pourcentage du chiffre d'affaires à l'exportation des filières économiques maritimes NAMO (*)  Indicateur 2 : Part du trafic à destination ou en partance de l'Europe passant par les ports de la façade

(\*) Indicateur à expertiser en cours de cycle 2